Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 029-212901300-20260928-20260928DCM2-DE

Commune de Locmaria Plouzané
Lokmaria-Plouzane

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉPARTEMENT
du FINISTÈRE

COMMUNE
de
LOCMARIA-PLOUZANÉ

Délibération n° : 2026.09.28 DCM2

Séance du 28 septembre 2026

Date de convocation : 22 septembre 2026
Date d'affichage : 22 septembre 2026
Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 23

L'an deux mille vingt-six, le lundi vingt-huit septembre, à dix-huit heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme Viviane GODEBERT, Maire.

Etaient présents : Mme Viviane GODEBERT, Maire.
Mme Solenn BOURGE, Mme Maud BUI TRONG, Mme Frédérique CLECH, Mme Isabelle GIBAULT, Mme Audrey GOURDIN, Mme Claire-Andrée LABRIÈRE, Mme Julie LE ROUX, Mme Christine MOUSSAT, Mme Béatrice OULHEN et Mme Sylvie PODEUR.
M. Emmanuel AUTRET, M. Eric BLAIZE, M. Olivier COATANEA, M. Benjamin HADDAD, M. Christophe LE GAL, M. Christian LOAEC, M. Stéphane MEAR, M. Philippe MÉON, M. Loïc PETIT DE LA VILLEON, M. Denis PETTON, M. Loïc RAULT et M. Jean-Claude SACCOCCIO.

Procurations :
M. Patrick Marie AUBERT à Mme Sylvie PODEUR ;
M. Julien CHEVENEMENT à Mme Viviane GODEBERT ;
Mme Françoise FOLL à M. Loïc RAULT ;
M. Loïc RAULT à M. Christophe LE GAL à partir de son départ à 19h45 ;
M. Damien RUEL à M. Eric BLAIZE ;
Mme Cécile SQUIBAN M. Benjamin HADDAD ;
Mme Annie TALANDIER à M. Stéphane MEAR.

Mme Sylvie PODEUR a été désignée secrétaire de séance. Le quorum est atteint.

OBJET : Initiation à la langue bretonne dans les écoles – Année scolaire 2026/2027
Domaine : 7.10 Divers – Conventions financières

Exposé

Depuis plusieurs années, les élèves des écoles primaires du Finistère bénéficient de séances d'initiation au breton.
Ce dispositif est cofinancé par le Conseil Départemental, la commune concernée et la Région Bretagne, en partenariat pédagogique avec l'Inspection académique du Finistère et la Direction de l'Enseignement Catholique du Finistère.

Pour l'année scolaire 2026/2027, le coût de cette initiation est estimé à 5 400 €, avec un financement restant à charge pour la commune de 2 280 €.

Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 029-212901300-20260928-20260928DCM2-DE

Délibération

Vu la présentation du sujet en commission Finances-Ressources Humaines en date du 17/09/2026,
Il est proposé au Conseil municipal de prendre l'engagement d'inscrire les crédits nécessaires au budget de l'exercice correspondant.

Vote

☐ Nbre d'abstention
☐ Nbre de vote « contre »
☐ Adoptée à la majorité
☒ **Adoptée à l'unanimité**
☐ Rejet de la délibération
☐ Report de la délibération

Le Maire,

Viviane GODEBERT.

MAIRIE DE LOCMARIA-PLOUZANE (Finistère)

Mme Sylvie PODEUR,

Secrétaire de séance.